



| | |
|-----------------------------------|--|
| Intitulé de la formation : | Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes |
| Date : | 19 décembre 2024 |
| Formateur : | IFAURA |

| | |
|---|--|
| Cycle : | CAC |
| Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis : | Commissaire aux comptes et expert-comptable |
| Prérequis : | AUCUN |

Contenu de la formation :

Principes et positionnement des procédures analytiques dans la démarche du commissaire aux comptes : les différents types de procédures analytiques

- Procédures analytiques comme moyen de prise de connaissances et d'évaluation des risques
- Compréhension de l'entreprise par ses données chiffrées
- Cas pratique : Identifier les principaux agrégats et les principales variations
- Compréhension de l'entreprise par rapport à son secteur
- Exemples pour les différents secteurs (négoce, industrie, services)
- Identification de risques de fraudes : divers exemples
- Cas pratique de synthèse : évaluer les zones de risques d'anomalies significatives avec des procédures analytiques
- Procédures analytiques comme outils possibles de contrôle en cours de mission
- Procédures analytiques utilisées dans le cadre de l'analyse du contrôle interne
- Cas pratique pour les processus Ventes, Achats, Stocks, Trésorerie : recherche assistée des procédures analytiques pertinentes
- Procédures analytiques utilisées en tant que contrôle de substance
- Cas pratique par cycle : Comparaisons de données absolues et relatives, d'origine interne ou externe
- Procédures analytiques comme moyen d'analyse de la cohérence des états financiers
- Nécessité d'une cohérence d'ensemble des comptes, compréhension des agrégats essentiels
- Cas pratique à partir d'états de synthèse



Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : A DEFINIR
- **Durée** : 7 h
- **Horaire** : de 9h à 17h
- **Groupe** : 35 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 260€ HT / 312€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites



Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

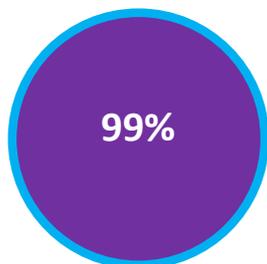
Contacts :

| Référents : | Adresse mail |
|----------------|------------------|
| Pédagogique | contact@adeca.fr |
| Administratif | |
| PSH - handicap | |

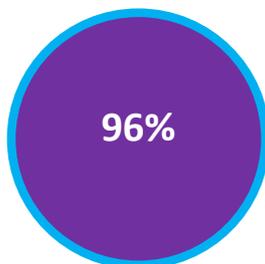
Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2023 :

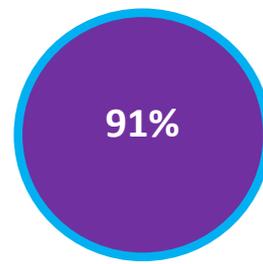
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.